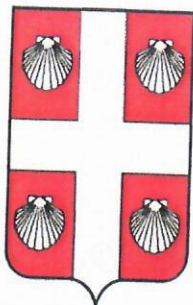


DEPARTEMENT
du JURA
MAIRIE
D'EVANS



39700

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 01/03/2021

Convocation du 23/02/2021

PRESENTS : François GRESET, Emmanuel BARBERET, Serge CORNOUEIL, Sylvie DENOUEAUX, André BONNET, Raphaël BOURDENET, Noëlle BRADMETZ, Dominique DELIOT, Alain DELITOT, Guy-Serge DOUDY, Jacky HUDRY, Thierry QUANTIN, Aurore ROUX, Pascal MOUGIN

EXCUSEE : Aïcha HENRY,

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascal MOUGIN

I HUIS CLOS :

Monsieur le Maire propose que la réunion se déroule à huis clos compte tenu du contexte sanitaire.

Voté à l'unanimité.

II COMPTE RENDU DU 27 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu.

Approuvé à l'unanimité des présents

III VOIRIE

Travaux à prévoir sur la route de Mercey à la suite de fissures notamment au niveau du pont surplombant l'autoroute. 2 devis ont été proposés par la STE COLAS : 4 145 € HT et 17 208 € HT selon les options choisies.

Ces offres seront mises en concurrence. Un avis technique sera demandé à la société d'autoroute SAPRR. Intervention prévue cet été.

I STATION D'EPURATION : Rénovation de la toiture du local technique.

La partie communale avec l'alambic concerne les $\frac{3}{4}$ de la surface de l'ensemble. La répartition de la charge financière se fera au prorata entre la CCJN et la commune.

Retenu : devis société Asturienne de 1657,72 € TTC pour la fourniture de panneaux de couverture.

Achat voté à l'unanimité.

V – PETIT MATERIEL ET PANNEAU D’AFFICHAGE

2 sociétés sont consultées : Ets. Racine de Dampierre et Ets. Manzoni de Saint Vit.

Proposition d'achat d'une cuve de stockage de carburant avec pompe : devis de 1 300 .00 € HT pour 1 cuve de 1 000 litres ou 1 500 € HT pour 1 de 1500 litres.

Le devis de 1 500 € HT de la société Racine est voté à l'unanimité.

Taille haie sur perche et petite tronçonneuse élagueuse.

Le devis de 1 045 € HT des établissements Manzoni est voté à l'unanimité.

Il est précisé que ces matériels seront inscrits en investissement au BP 2021, dans le cadre de l'aménagement de l'atelier.

M. le Maire est habilité à passer commande

L'un des panneaux d'affichage de la mairie n'est plus étanche et l'autre est détérioré. Les membres présents donnent leur accord pour un devis de renouvellement de ce matériel.

VI – FINANCEMENT DU MATERIEL DE VOIRIE.

Un emprunt sur 60 mois sera mis en place pour financer l'achat précédemment voté, des matériels tracteur et tondeuse pour un montant de : 41 186,00 €

Le Crédit agricole et le crédit mutuel ont été sollicités.

Le Crédit mutuel n'a pas souhaité donner suite.

Le CRCA propose un taux fixe de 0,17 %, pour une durée de 5 ANS soit 2 063.02 € d'échéance trimestrielle. Montant des frais : 60 €

Cette proposition du Crédit agricole est votée à l'unanimité.

M. le Maire est habilité à signer les contrats et tous les documents s'y rapportant.

VII – RUISSELLEMENTS ET INONDATIONS

Mr Emmanuel Barberet, 1^{er} Adjoint et vice-président du syndicat mixte Doubs/Loue, nous présente, le diagnostic de vulnérabilité « ruissellements et inondations » commandé par la

CCJN pour l'ensemble des communes de l'intercommunalité. Il s'agit d'un appui technique pour proposer des actions d'amélioration entre autres sur notre commune.

VIII – SOLIDARITE

Début octobre 2020 des pluies diluviennes se sont abattues dans le sud de la France provoquant des crues exceptionnelles dans 3 vallées. La vallée de la Roya a été particulièrement sinistrée et plusieurs villages et bourgs ont été en partie détruits.

Spontanément, entre autres à Evans, des solidarités individuelles se sont manifestées dans nos villages de la communauté, par l'envoi de matériel de première nécessité.

De nombreux maires et membres de leur conseil de la CCNJ s'en sont émus en pensant particulièrement à leurs homologues plongés dans le drame et devant faire face aux innombrables difficultés se présentant à eux.

D'un commun accord ces élus ont décidé de montrer leur solidarité par une aide financière leur permettant de gérer au mieux, entre autres, les équipements des nombreux bénévoles se trouvant encore sur place.

Mr le maire propose d'octroyer une aide exceptionnelle d'un montant de 500 € pour le village de Breil-sur-Roya, extrêmement éprouvé.

Cette proposition a été approuvée par 10 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

IX – ASSAINISSEMENT PROJET DE LA CCNJ

Mr. Emmanuel Barberet, présente un état des lieux de la situation à l'échelle de Jura Nord et la synthèse des futurs travaux d'assainissement.

Dans ce cadre un diagnostic complet du réseau est en cours. Des agents sont actuellement en train de faire des relevés. Il est demandé aux habitants de réserver un bon accueil aux agents qui peuvent avoir besoin de rentrer sur les propriétés privées pour réaliser leur travail.

X – GRANDE RUE

Deux propositions d'étude préalable ont été reçues. Il est nécessaire de les uniformiser et de les étudier.

Les résultats d'analyse du réseau communal d'assainissement, cité plus haut, sont attendus pour finaliser le choix.

XI – CLECT : commission locale d'évaluation des charges transférées

En préambule, Mr le maire présente particulièrement aux nouveaux conseillers une vidéo - projection expliquant le rôle de la CLECT.

Ensuite le montant des charges par poste et par habitant leur est détaillé. (Ces documents leurs seront transmis).

Evaluation totale des charges transférées : 110,10 € par habitant de la CCJN.

Part prise en compte par la fiscalité directe de la CCNJ : 20.10€

Part prise en compte par la CLECT de chaque Commune : 90 € (correspondant au coût du scolaire en fonctionnement et investissement.) proposé au vote.

Le montant de 90 € pour la CLECT est voté à l'unanimité.

Ligne portée au budget 2021 :

Charges transférées :

Population DGF 2019 : $653 \times 90\text{€} = 58770\text{€}$

Recettes transférées : -38595€

Attribution compensatoire : **20175€**

Somme identique au budget précédent.

XII – Mise à disposition de services entre la CCJN et notre commune.

Renouvellement de la convention de mise à disposition de services par la CCJN et EVANS.

Voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire est habilité à signer cette convention.

XIII – PLUI – plan local d'urbanisme intercommunal

La reprise de l'étude du PLUI par l'ensemble de notre communauté de communes est effective depuis début février. Un document de la démarche en cours est présenté et sera adressé à tous les membres du conseil municipal.

Le 12 février quatre élus ont été conviés à rencontrer les membres du bureau d'étude chargés par la CCNJ d'instruire ce dossier. Etaient présents 2 adjoints : Mme Sylvie Denouveaux, Mr Emmanuel Barberet, Mr Pascal Mougins conseiller et M. le maire. La carte communale mise à jour a été présentée sur la base des autorisations d'urbanisme validées (permis de construire, certificats d'urbanisme).

A l'issue de cette réunion il est à retenir les trois points suivants :

- Une visite de reconnaissance des zones sera organisée à Evans sur une journée.
- Les permis de construire acceptés sont reconnus.
- Il est à noter qu'un certificat d'urbanisme (CUB) valide qui ne fera pas l'objet d'une demande de permis avant la fin de l'année pourra être

annulé, par l'état, si ce terrain ne rentre pas dans les nouvelles zones constructibles du PLUI.

Nous invitons donc tous les propriétaires concernés de bien faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

XIV Régularisation du plan cadastral

Un devis a été demandé aux géomètres experts ABCD pour la division du domaine public au droit des parcelles cadastrées section ZM n°13 et 28, sises rue de la Corvée pour régulariser le plan cadastral au regard du délaissé de voirie utilisé par la propriété privée.

Montant du devis : 440,64 € TTC.

Voté à l'unanimité.

M. le Maire est habilité à signer ce devis.

XV – QUESTIONS DIVERSES

• CONSEIL D'ECOLE :

Des aménagements ont été sollicités. Les demandes sont transmises à la CCJN compétente en matière scolaire.

• MAIRIE :

Des travaux de « rafraichissement » sont en cours dans la montée d'escalier

• AFFOUAGE :

Les stères seront prochainement mis en bordure de route. Il sera demandé le moment venu aux bénéficiaires de bien vouloir les enlever dans les meilleurs délais. Les numéros des lots seront prochainement distribués.

• MADE IN JURA : réflexion sur l'intérêt d'adhérer à ce label de distinction.

Evans, le 6 mars 2021

Le Maire

François GRESET

